



MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Comme certains ont pu le constater, une barrière a été installée à l'entrée de la descente publique du lac Louisa. Une réglementation provisoire a été adoptée pour en réglementer l'usage. Durant les prochains mois, nous travaillerons sur un projet de règlement permanent. Nous pourrions nous inspirer de succès connus par d'autres municipalités qui ont adopté des règlements similaires.

Votre conseil est tout à fait conscient du désagrément que peut causer une telle réglementation. En effet, pour ceux et celles qui entrent et sortent souvent du lac, la réglementation pourrait être astreignante. Il ne faut jamais perdre de vue le but de la réglementation qui est de protéger le lac des espèces envahissantes. Jusqu'à ce jour, nous n'avons répertorié aucune espèce envahissante dans le lac. Combien de temps durera cette chance? Personne ne peut répondre à cette question. Par contre, nous savons que le jour où le lac sera envahi par une espèce telle que le myriophylle à épis, il y a aucune manière connue à ce jour pour l'éradiquer.

Le devoir de votre conseil est de promouvoir et de défendre les intérêts de tous les citoyens.

Le conseil actuel croit fermement qu'il est grand temps d'agir à ce sujet. Cependant, si nous voulons connaître le succès, je demande la collaboration de tous les usagers du lac.

Ensemble, protégeons notre lac!

Bonne fin d'été.

Marcel Harvey, votre maire.



ORDRE DU MÉRITE



Crédit photo Pamela Patchet



Crédit photo Pamela Patchet

Le maire et le conseil municipal étaient fiers d'octroyer le tout premier ORDRE DE MÉRITE DE WENTWORTH à monsieur Lawrence Irany pour tous ses efforts depuis de nombreuses années dans les domaines de l'environnement, d'histoire locale, de la préservation de la faune et de la course « Great Relay Race » au lac Louisa.



Le conseil encourage la population à faire des suggestions de citoyens devant être honorés.

DANS CE NUMÉRO

- Message du service incendie P. 2
- Élections partielle P. 3
- Organigramme P.3
- Le Babillard P. 4
- Dossier spécial Maladie de Lyme P.5
- Grippe P. 6
- Activités du Centre Communautaire P. 6





MESSAGE DU SERVICE INCENDIE

EN 2014, LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES AURA LIEU DU 5 AU 11 OCTOBRE

Votre service de sécurité incendie, conjointement avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à participer à La Grande Évacuation. Pour ce faire, **vérifiez vos avertisseurs de fumée, préparez votre plan d'évacuation et mettez-le à l'essai.** En sachant comment et par où évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté de sortir de votre maison à temps.



3 MINUTES

C'est le temps que peut prendre la fumée pour vous asphyxier.

Êtes-vous préparés à évacuer en moins de 3 minutes?



LA GRANDE ÉVACUATION

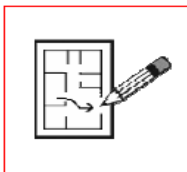
Le mercredi 8 octobre 2014 à 19 h

« La Grande Évacuation » est un événement où tous les citoyens du Québec, en particulier les familles, sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour, au même moment.

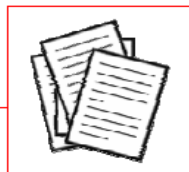
Soyez à l'affût!

Les pompiers circuleront sur les routes de la municipalité avec camions, sirènes et gyrophares pour vous rappeler que le moment est venu de procéder à l'exercice d'évacuation de votre résidence avec votre famille.

LA GRANDE ÉVACUATION PAS À PAS



1. Préparez en famille votre plan d'évacuation. Consultez le site de la Sécurité publique pour des idées qui vous aideront à l'élaborer.



2. Choisissez un scénario d'exercice d'évacuation et expliquez-le aux membres de votre famille. Inspirez-vous des différents scénarios mis à votre disposition.*



3. Testez vos avertisseurs de fumée. **S'ils sont reliés à une centrale, n'oubliez pas d'en aviser votre fournisseur avant.**



4. Lorsque vous verrez le camion d'incendie circuler dans votre rue, faites sonner l'avertisseur de fumée qui se trouve le plus près de vous. Dès que l'avertisseur sonne, le temps pour évacuer commence à s'écouler.



5. Commencez votre évacuation en respectant votre plan d'évacuation et le scénario que vous avez choisi.



6. Pour plus de réalisme, circulez à quatre pattes ou couvrez-vous la bouche d'un linge humide, en longeant les murs jusqu'à la sortie, comme s'il y avait de la fumée.



7. Rendez-vous au point de rassemblement déterminé dans votre plan. **ATTENTION!** Soyez prudents. Évitez de traverser la rue.



8. Partagez l'expérience que vous avez vécue avec votre famille. Discutez-en aussi avec vos voisins et pourquoi pas, avec votre service de sécurité incendie.

ÉLECTION PARTIELLE – DIMANCHE 5 OCTOBRE 2014



Selon les dispositions de l'article 335 du Code municipal du Québec, la vacance qui est constatée plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale doit être comblée par une élection partielle. Par conséquent, des élections partielles auront lieu le dimanche 5 octobre 2014.

SI VOUS ÊTES ÉLECTEUR DOMICILIÉ

DANS LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WENTWORTH

- Vous pouvez voter le jour de l'élection. Les bureaux de vote seront ouverts le dimanche 5 octobre 2014 de 10 h à 20 h, au centre communautaire situé au 86, chemin Louisa à Wentworth.
- Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez voter par anticipation. Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 28 septembre 2014, de 12 h à 20 h, au centre communautaire situé au 86, chemin Louisa à Wentworth.

SI VOUS ÊTES UN ÉLECTEUR NON DOMICILIÉ

DANS LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WENTWORTH, MAIS PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE DEPUIS AU MOINS 12 MOIS.

- Vous pouvez voter le jour de l'élection.
- Vous pouvez voter par anticipation.
- Vous pouvez voter par correspondance. Vous devez en faire la demande pour être inscrit sur la liste électorale.

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE EST DISPONIBLE À WENTWORTH POUR CEUX INSCRITS SUR LA LISTE ÉLECTORALE À TITRE DE NON DOMICILIÉ. VOUS DEVEZ PRÉSENTER À L'AVANCE UNE DEMANDE ÉCRITE AFIN D'EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE PAR CORRESPONDANCE.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE À TITRE DE CONSEILLER/CONSEILLÈRE

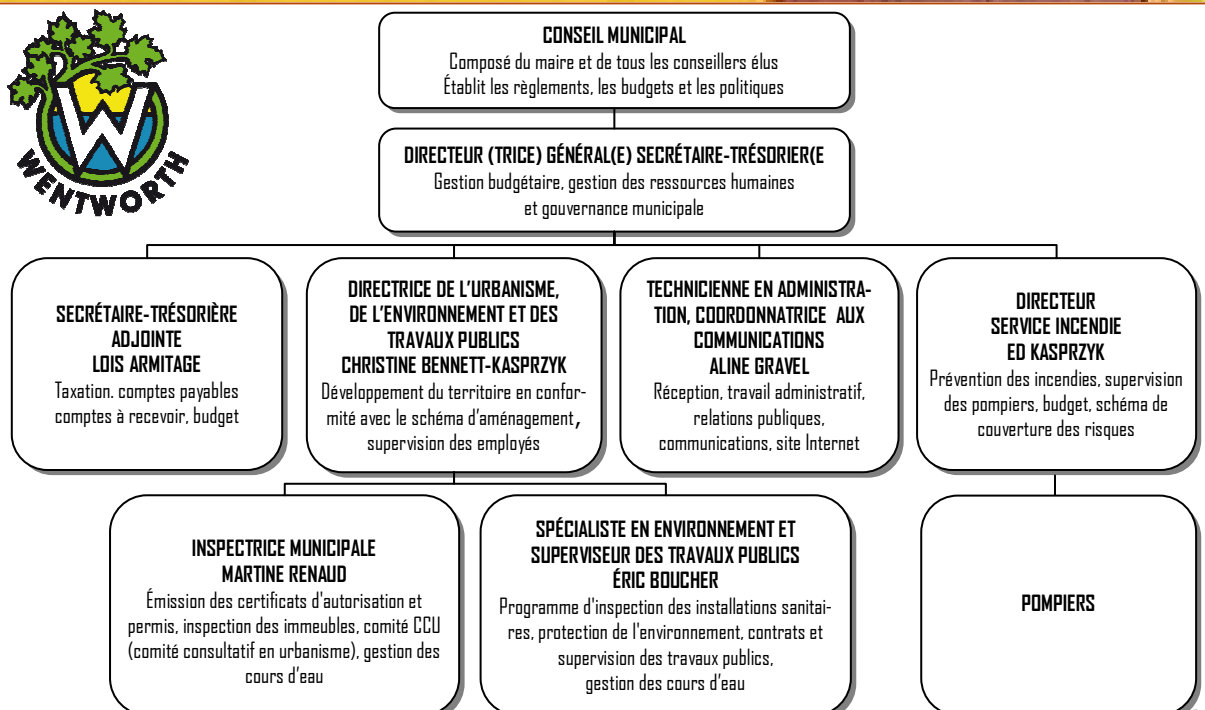
Toute personne éligible selon la loi, c'est-à-dire ayant le droit d'être inscrite sur la liste électorale, et qui réside de façon continue ou non à Wentworth peut poser sa candidature. Il est de votre responsabilité de vérifier si vous êtes éligible avant de poser votre candidature à un poste de membre du conseil de votre municipalité.

Pour vous porter candidat à un poste du conseil, vous devez compléter une déclaration de candidature. Cette déclaration doit être dûment remplie et déposée au bureau du président d'élection au 114 chemin Louisa à Wentworth, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, entre le 22 août 2014 et le 5 septembre 2014. S.v.p. notez que le vendredi 5 septembre, le bureau sera ouvert jusqu'à 16 h 30 pour vous permettre d'apporter votre candidature.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA MUNICIPALITÉ

L'organigramme permet de mieux connaître la répartition des rôles et des responsabilités au sein de la municipalité.

Si vous ne savez pas qui contacter pour une situation particulière, communiquez avec nous au 450-562-0701 ou par courriel à info@wentworth.ca et il nous fera plaisir de vous diriger vers la bonne personne.



LE BABILLARD

LES COURS DE ZUMBA ET DE BALADI ONT ÉTÉ UN SUCCÈS!

Un immense **MERCI** à Roxanne et Jolène Jasmin-Larocque de l'École de Danse Rachel Jasmin! **MERCI** aussi aux femmes qui ont participé en grand nombre!

Nous souhaitons vivement que ces cours reviennent l'an prochain!

ABRIS TEMPORAIRES

Nous vous rappelons que les abris temporaires sont autorisés entre le 1^{er} octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante. Ils doivent être implantés à au moins 4.5 m de toutes lignes de lots et ne pas être dans le triangle de visibilité sur un lot en coin. Un maximum de 2 abris temporaires par résidence est permis.

Vous planifiez faire des travaux? Contactez d'abord Martine Renaud, votre inspectrice municipale pour vérifier si un permis est requis. mrenaud@wentworth.ca

RAPPEL IMPORTANT

La date du 3^e versement pour les taxes municipales est le 5 septembre!

Memo

Saviez-vous que la Municipalité accueille depuis quelques temps l'exposition des Artistes de Dunany?



Nous sommes fiers d'offrir une visibilité aux artistes de la région!



Un comité spécial a été créé afin d'établir la politique des aînés et de mettre sur pied un plan d'action. Si vous avez des questions ou que vous désirez vous impliquer, contactez Mme Lorraine Lyng Fraser, conseillère municipale en charge du projet. lfraser@wentworth.ca

Soyez à l'affût des nouvelles, consultez, sur notre site web, le bulletin d'information publié chaque mois par la MRC.

LA CARAVANE NOTREAU Un succès renouvelé encore cette année

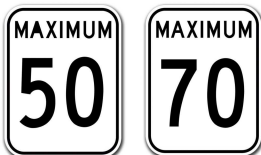
Le 9 août 2014, 44 citoyens ont profité du service offert par la municipalité!

La municipalité, par cette initiative, a donc fait économiser un minimum de 35\$ à chaque citoyen!



LIMITE DE VITESSE

La municipalité vous invite à faire preuve de prudence et à respecter les limites de vitesse et les règles de sécurité, d'autant plus qu'avec les routes sinueuses qui parsèment le territoire, le danger d'accidents est accru.



- Respectez les limites de vitesse.
- RALENTISSEZ en présence d'un cycliste ou d'un piéton.
- Soyez patient en présence d'un cycliste, attendez le moment le plus sécuritaire pour le dépasser.

Pour de plus amples informations, consultez le site Internet de la SAAQ (Société de l'Assurance automobile du Québec) <http://www.saaq.gouv.qc.ca/>

DOSSIER SPÉCIAL

La maladie de Lyme en progression au Québec

Les données disponibles auprès du gouvernement du Québec permettent de confirmer leur présence particulièrement dans les zones suivantes : une grande partie de la Montérégie; le sud-ouest de la région Mauricie et Centre-du-Québec et le nord de l'Estrie. Le fait que les hivers québécois sont moins froids qu'auparavant pourrait en partie expliquer cette progression. L'adoucissement du climat permettrait aux tiques de survivre et de se développer plus facilement.

COMMENT VOUS PROTÉGER

Qu'est-ce qu'une tique?

Les tiques sont étroitement apparentées aux araignées. Elles ne volent pas et elles se déplacent assez lentement. Les tiques entrent habituellement en contact avec les humains ou les petits animaux en s'installant dans l'herbe haute et les broussailles. Une fois accrochées à leur hôte, elles peuvent mettre plusieurs heures avant de trouver un endroit approprié pour se nourrir. **Le ministère de la santé de l'Ontario signale que dans la plupart des cas, la morsure de la tique est sans douleur et ne provoque pas la maladie, parce que la plupart des tiques ne sont pas infectées par la bactérie causant la maladie de Lyme.**



Crédit Photo:
Agence de la santé publique du Canada

Comment prévenir la maladie de Lyme?

La meilleure façon de vous protéger de la maladie de Lyme consiste à prévenir les morsures de tiques.

Selon Santé Canada, si vous travaillez à l'extérieur ou prenez part à des activités de plein air telles que le golf, la chasse, le camping, la pêche et les randonnées, vous pourriez être exposé à un risque accru de morsures de tiques. Protégez-vous si vous vous aventurez dans des zones boisées ou envahies par la végétation.

- Portez des chaussures fermées, des chandails à manches longues et des pantalons.
- Portez des vêtements de couleur claire afin de repérer les tiques plus facilement.
- Prenez une douche ou un bain dans les deux heures suivant chaque sortie à l'extérieur afin d'enlever les résidus de tiques.
- Effectuez quotidiennement des inspections « intégrales » à la recherche de tiques sur vous, vos enfants et vos animaux domestiques.

Les tiques se fixent à la peau et leur élimination dans les 24 à 36 heures prévient habituellement l'infection.

Des stratégies supplémentaires

Les interventions dans la bande riveraine ne sont pas autorisées, mais le gouvernement du Canada vous propose quelques stratégies pour empêcher les tiques de s'établir près de votre résidence.

Maintenez un bon entretien de votre pelouse et de votre cour;

- Entravez l'activité des rongeurs en nettoyant et en scellant les murs de pierre et les petites ouvertures autour de la maison.
- Éloignez les réserves de bois de chauffage et les mangeoires à oiseaux de la maison.
- Empêchez vos animaux domestiques, particulièrement les chiens, d'aller dans les boisés et parlez à votre vétérinaire des répulsifs à tiques pour vos animaux.
- Éloignez les balançoires et les carrés de sable des enfants du bord des terrains isolés et placez-les sur une couche de copeaux de bois ou de paillis.

Pour en apprendre davantage sur la maladie de Lyme consultez les sites Internet du gouvernement du Québec, de l'Ontario et du Canada.



www.wentworth.ca

Visitez régulièrement notre site Web pour tout savoir des dernières nouvelles!

CONTACTEZ-NOUS!

Le bureau municipal est ouvert
Du lundi au vendredi de 9 h à 16h
450-562-0701
info@wentworth.ca

Assister aux séances de votre conseil municipal qui ont lieu chaque mois.

Date des prochaines séances:

2 septembre 6 octobre
3 novembre 1^{er} décembre

À 19 h
Au Centre
Communautaire
Wentworth
86 chemin Louisa

GRIPPE VACCIN GRATUIT

Pour les personnes à risque de complications

- Les enfants de 6 à 23 mois et leurs proches
- Les proches de bébés de moins de 6 mois
- Les femmes enceintes en bonne santé au 2^e ou 3^e trimestre de grossesse
- Les personnes ayant une maladie chronique ainsi que leurs proches vivant sous le même toit
- Les personnes de 60 ans et plus
- L'entourage de ces personnes et celui des bébés de moins de 6 mois
- Les travailleurs de la santé



APPORTEZ VOTRE CARTE SOLEIL!

| | |
|----------------|---|
| LACHUTE | Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany |
| De 9 h à 16 h | Samedi 1er novembre |
| De 9 h à 20 h | 6,7,14 novembre |
| De 13 h à 20 h | 21,28 novembre & 5 décembre |

| | |
|---------------------|---|
| HARRINGTON | Centre communautaire 2711, Route 327 |
| De 9 h 30 à 11 h 30 | 25 novembre |

| | |
|------------------|--|
| GRENVILLE | Centre communautaire 21, rue Tri-Jean |
| De 13 h à 19 h | 13 novembre |
| De 9 h à 15 h | 27 novembre |

| | |
|---------------|---|
| GORE | Centre communautaire 2, ch. Cambria, Lakefield |
| De 9 h à 15 h | 18 novembre |



CENTRE COMMUNAUTAIRE WENTWORTH

86, chemin Louisa, Wentworth

BRIDGE—Tous les jeudis à 19 h 30
Communiquez avec Richard Lauzon 533-6267

Prenez note qu'il n'y aura pas de cours de Pilates cet automne. Pour plus d'information contactez :
June Parker 450-562-8664
ou bigred2171@bell.net

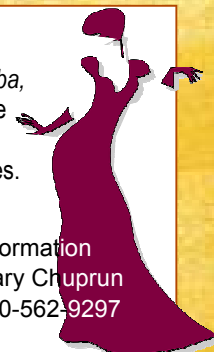
DANSE SOCIALE

Vous aimez danser? Vous aimeriez apprendre le *foxtrot*, la *rumba*, la *valse*, etc. ou améliorer votre technique? Venez avec votre partenaire: amiE, conjointE, mari, épouse,... Mary et Terry vous apprendront tous les pas, des plus simples aux plus difficiles.



Venez vous amuser les mercredis soir
17, 24 septembre et 1,8, 15 octobre
19 h pour les débutants
20 h danse libre pour tous

Information
Mary Chuprun
450-562-9297



Le service Internet (Xplonet) est maintenant disponible sur demande à l'intérieur du Centre communautaire Wentworth. Les gens qui utilisent la salle pourront bénéficier de ce nouveau service tout à fait gratuitement.

Nous vous rappelons qu'Internet haute vitesse sans-fil est toujours disponible gratuitement en tout temps dans le stationnement du bureau municipal pour les utilisateurs de terminaux mobiles.



ST.AIDAN'S
Église anglicane
86, chemin Louisa

Horaire des messes
7, 21 septembre : 10 h
5 octobre: 10 h
À partir de l'Action de Grâce, une messe aura lieu le 3e dimanche de chaque mois à 10 h.



MONASTÈRE PROTECTION DE-LA-MÈRE-DE-DIEU
Archidiocèse orthodoxe Roumain
168, chemin Louisa

Divine Liturgie
Tous les dimanches
10 h 30